



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Blois - le 19 octobre 2012

La majorité des membres actifs est présent. L'assemblée générale se passe en présence de 60 personnes, médecins, IPRP et infirmières.

RAPPORT MORAL

Le nombre de participants aux formations est relativement stable avec quelques évolutions : Moins de participation aux EPU, mais plus de formations proposées :

Année	Nombre de personnes formées	Nombre d'heures de formation
2011	193	1848
2010	218	2096
2009	248	1984
2008	2011 (congrès)	40220
2007	153	1224
2006	179	1576
2005	204	2200
2004	163	1416
2003	170	1368
2002	194	2096
2001	260	3704

L'IMTVL est présent dans les instances régionales :

- CPRPRP
- CTRPRP
- CMT régionale
-

La représentation nationale étant limitée à la participation à la conférence des présidents lors des congrès nationaux

Participation ou animation de groupes de travail régionaux, notamment :

- Fluides d'usinage
- RPS
- CMR

Cependant, le nombre d'adhésions est en nette diminution:

Année	Nombre d'adhésions
2012	17
2011	46
2010	89
2009	65
2008	117
2007	123
2006	122

Cet état de fait a sans doute plusieurs causes :

- L'ouverture des prestations (formation, aide aux études, ...) à tous, adhérents ou non adhérents
- L'absence de relances pour éviter une charge administrative lourde
- L'avantage de 20€ proposé pour les inscriptions aux EPU bénéficie aux services et non aux adhérents alors que les services ne prennent pas en charge les cotisations.

La différence d'évolution entre ces deux données, participation aux formations et nombre d'adhésions est notable. Il est cependant important d'avoir une représentativité au plan régional et national.

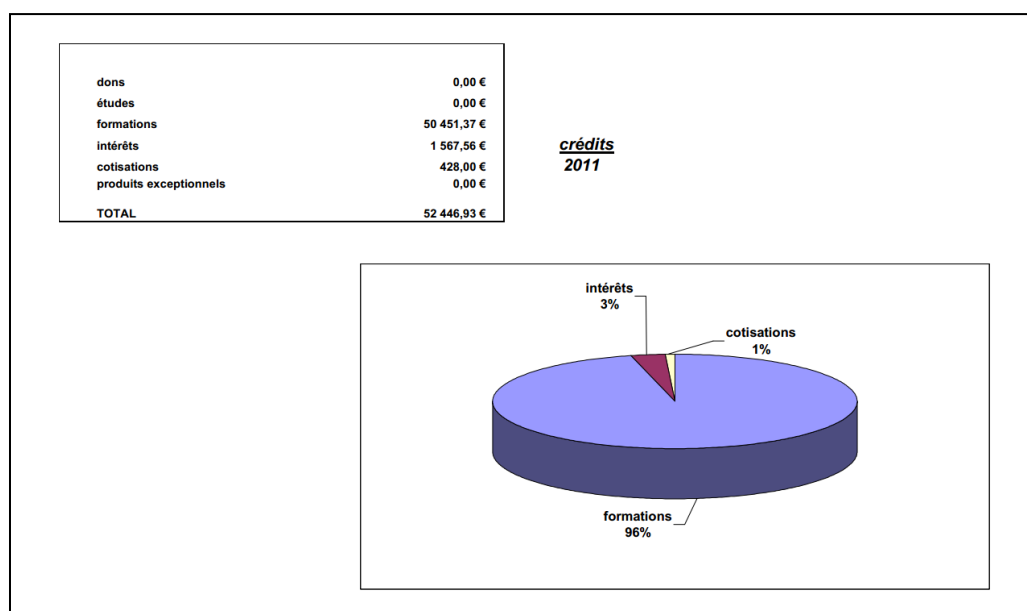
Après discussion avec les membres présents il est décidé à l'unanimité des membres présents que les bulletins d'inscription à toute activité de l'IMTVL comportent une rubrique :

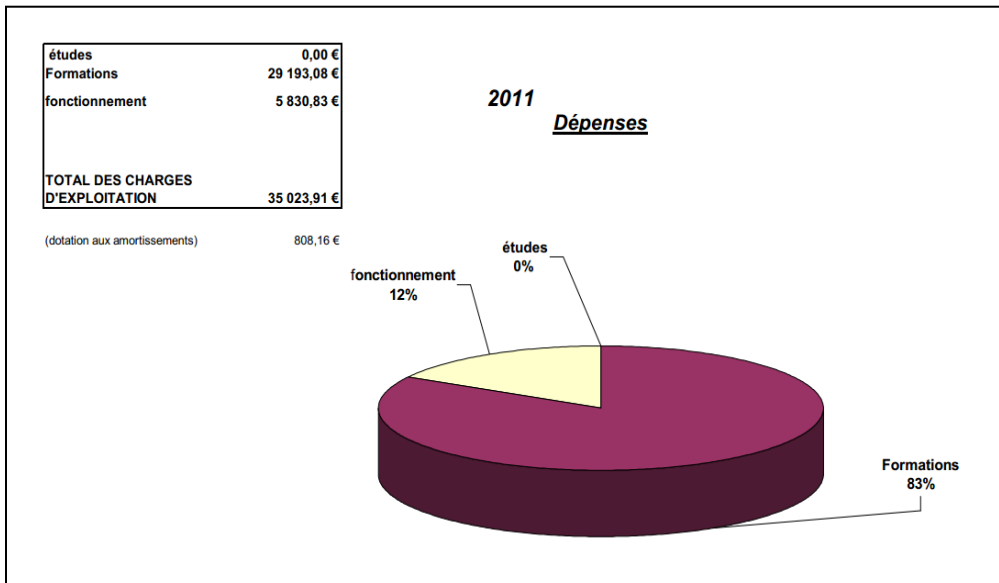
Je souhaite devenir membre de l'IMTVL

Je ne souhaite pas devenir membre de l'IMTVL

Une somme de 10 euros sera alors affectée à l'adhésion en cas de réponse positive et au frais de fonctionnement en cas de réponse négative.

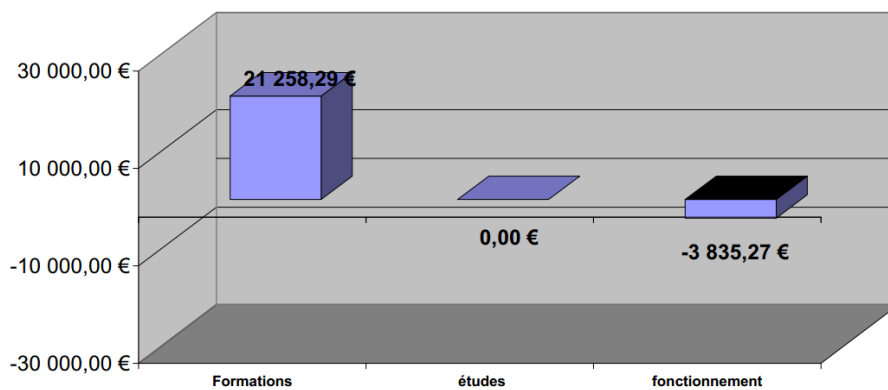
RAPPORT FINANCIER





Formations	21 258,29 €
études	0,00 €
fonctionnement	-3 835,27 €
TOTAL	17 423,02 €

SOLDE
2011



Les comptes sont présentés et approuvés à l'unanimité. Les membres présents décident à l'unanimité de verser le solde de 17 423,02€ au compte de réserve.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES

3 membres du conseil d'administration arrivent à échéance de leur mandat :

- Annette Buisson, médecin du travail
- Nelly Ducre, infirmière
- Elisabeth Guerreau, médecin du travail

Ces trois membres se représentent pour un nouveau mandat. Aucune candidature nouvelle n'est émise.

Les trois membres sont réélus à l'unanimité des membres présents.

PROJETS 2012

Certains ont déjà vu le jour en 2012:

- Réalisation de la journée de formation sur les recommandations qui a eu lieu à Orléans avec l'aide de Sandrine Rousseau
- Ouverture du nouveau site Internet grâce aux conseils avisés de Michel Gagey de l'INMA
- Plan de formation (détail sur le site)
- Mise en œuvre de la présente journée sur « précarité et travail » qui a été une grosse charge pour l'APSMT et en particulier pour Bernadette Berneron
- Pilotage de l'étude réalisée par l'APSMT avec l'aide du service épidémiologie de l'APST présentée le 10rs de la journée du 19/10/2012
- Traitement des fiches « une huile- un usage » dans le cadre du PRST2 avec envoi d'une fiche synthétique à tous les préventeurs – d'autres documents sont en préparation (fiche d'information pour les entreprises – fiche pour les médecins et IPRP)

NOUVEAUX PROJETS 2013

- Formation d'un groupe de travail avec la CARSAT et les services de Santé sur les nanomatériaux avec 2 axes : une action d'information auprès des entreprises concernées – une évaluation de la présence de nanomatériaux non voulus dans les industries habituelles
- Participation au groupe de travail sur les Drives
- Journée d'EPU organisée en commun avec l'INMA sur le risque respiratoire en Santé Travail qui aura lieu au Vinci à Tours, le 20 septembre 2013
- Déploiement d'une veille en Santé-Travail sur le site de l'IMTVL